|  |  |
| --- | --- |
| logonoir.ai | Proposition de contribution au rapport thématique de la Rapporteuse spéciale sur le droit à la science  *Patrice Meyer-Bisch,* **04.12.23** [p.meyerbisch@droitsculturels.org](mailto:p.meyerbisch@droitsculturels.org) |

***Du droit de participer à la vie scientifique,***

***composante essentielle du droit de participer à la vie culturelle***

**« La science » est une abstraction, et, en tant que telle, elle ne peut pas être l’objet d’un droit humain. Elle ne peut pas non plus être sujet. Les sujets du droit sont les acteurs : tous les êtres humains, seuls et en commun (avec leurs organisations.) « Le droit de participer à la vie scientifique » est une notion ainsi mieux fondée que « le droit à la science » car elle évite l’ambiguïté d’une « science » hypostasiée, prise comme un sujet marginalisant ses diversités qui pourtant sont constitutives, et surtout elle indique que c’est la participation (aux savoirs) qui est au cœur du droit. Il est temps d’abandonner une conception encore standardisée de l’universalité de la raison et du progrès au-delà des cultures. Au contraire, la vie scientifique multiculturelle s’inscrit pleinement dans la recherche de valeurs universelles qui se construisent en valorisant les immenses diversités de connaissances avec leurs inscriptions sociétales. En tant que droit de tous de participer aux découvertes et recherches de connaissances et de pratiques, elle s’inscrit pleinement dans le droit de participer à la vie culturelle, avec les libertés et responsabilités correspondantes.[[1]](#footnote-1) A l’heure de l’extension massive des canaux de désinformation, des fondamentalismes et de leurs négationnismes, il est urgent de reconnaître une place centrale au droit de participer à la vie scientifique en tant que *bien commun* vital. Cela implique une compréhension approfondie de sa portée politique transversale dans l’ensemble des droits humains.**

**La question de l’infinie diversité des savoirs et de leurs synergies à développer, est politiquement centrale pour toute culture démocratique. Le mépris actuel, et à grande échelle, de ce droit est une cause directe des dénis les plus graves, et donc de millions de morts passés, et à venir.**

1. Le champ du droit ;
2. La qualité scientifique en question ;
3. Une portée politique cruciale : l’ignorance humilie et tue
4. Quelques propositions
5. **Le champ du droit**
6. **La vie scientifique**

* La vie est une notion puissante et concrète, car elle suppose une participation vécue de valeurs communes, avec souplesse, adaptation aux diversités, et finalement joie : jouissance, seul et en commun, de ses capacités à la recherche des êtres et de leurs capacités
* A la suite des travaux récents du Comité des Desc (OG 21 et 25) et des nombreux rapports du mandat, il est admis que la vie culturelle se nourrit des synergies entre tous les secteurs du domaine culturel.
* Dans cet ensemble, la vie scientifique, pas plus que la vie artistique, ne devrait pas être cantonnée à une place marginale réservée à des professionnels, certes au service de tous. La vie scientifique est un éveil et une jouissance, dès l’enfance et tout au long de la vie, aux expériences de découvertes, d’observation, de description, de récolte de données, d’admiration, d’accès aux patrimoines de connaissances et aux modes d’interprétation, au travail collectif et participatif, et enfin à la construction de connaissances à valeur universelle. Pour ces raisons et bien d’autres, sa valeur est cruciale pour l’exercice de l’ensemble des droits humains.
* C’est pourquoi les bienfaits de la vie scientifique ne se réduisent pas aux applications techniques, mais constituent toute une gamme (ci-dessous, § 11).

1. **Le droit de participer à la vie scientifique, plus précis et plus fondamental que le « droit à la science ».**

* *Le droit pour tous de participer à la vie scientifique peut paraître ambitieux,* mais pas moins que pour la vie artistique. L’éveil des sens tout au long de la vie, l’apprentissage de l’observation de la complexité, de son corps en ses milieux, est concret, c’est une fenêtre vitale, sensorielle, intellectuelle et affective sur le monde, une introduction permanente au travail d’identification, des autres et de soi, source de toute liberté.
* *Une science – discipline scientifique – est une tradition* insérée dans ses milieux avec leurs histoires et leurs défis. Aucune science n’est neutre. Il est clair que toute science se développe en tant que tradition avec ses communautés, ses méthodes d’apprentissage, de validation, de transmission, d’adaptation aux nouveautés.Il est essentiel de se garder d’une conception essentialiste occidentalo-centrée, car ce serait au mépris de l’immense diversité des approches scientifiques. C’est la trace d’une conception néocoloniale. (cf. §4)
* *Une approche universelle* interroge nécessairement les rapports entre les modes de participation à la recherche et les « applications ». Celles-ci ne peuvent ni être réduites aux techniques, ni confondues ni séparées : il y a un continuum entre les traditions de pensées, leurs visions du mondes et leurs modes de régulation et de transformation sociale.
* *S’ajoutant aux diversités de milieux, les diversités de disciplines scientifiques* sont une composante essentielle de la vie scientifique et ne peut être réduite à « la science ». La prise en considération de la diversité de statuts épistémologiques entre les disciplines (leurs méthodes, leurs histoires, leurs communautés épistémiques et modes de communication et validation, leurs rapports aux autres disciplines, à la société et aux décisions politiques…) permet d’établir une base de comparaison très diversifiée et instructive qui permet de se débarrasser de l’opposition entre science moderne /savoirs traditionnels.
* *« La science » ne peut pas être sujet*, cela reviendrait à l’essentialiser, à la simplifier en marginalisant le cœur de son essence : le croisement des diversités de savoirs, non réductibles à une méthode. C’est ce qui fait que ses contours sont difficilement définissables. Et pourtant, comme pour les arts et les autres domaines culturels, nous pouvons trouver des critères universels sans réduire les multiples diversités pour identifier ce domaine. Le moins qu’on puisse faire est d’adopter toujours le pluriel, et parler des sciences, ou de chaque science dans son milieu.
* *Les sujets sont les personnes*, seules et en commun qui exercent, ou devrait pouvoir, participer à la vie scientifique, concrète et diversifiée qui permet de préciser toute une gamme de « bienfaits » à la hauteur des droits humains et qui ne se réduisent pas à la science et à ses applications, ni en la croyance simple à un progrès inéluctable, sans toutefois renoncer à l’espoir porté par la découverte de nouvelles connaissances.
* *« La science », en tant que notion abstraite, ne peut pas constituer un bien commun :* Il convient d’abord de parler des sciences et surtout de leurs acteurs. Une science constitue un bien commun si on y inclut les trois pôles nécessaires à la constitution d’un « commun » au sens développé par Elinor Ostrome : un savoir spécifique (la ressource), une communauté qui le porte (une communauté épistémique) et les règles qu’elle se donne d’un commun accord pour la gérer.

1. **« La science ouverte »** est une expression qui, malgré le singulier du sujet, tend à rendre compte, de sa complexité interne, et de l’inclusion de l’activité scientifique dans les sociétés.La définition apportée par la *Recommandation de l’UNESCO sur une science ouverte* (2021)[[2]](#footnote-2), reprise avec quelques modifications de la *Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques* (2017)[[3]](#footnote-3) apporte des éléments essentiels. Certains points cependant posent question (mis en gras dans la citation ci-dessous).

« 4. Conformément à la Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques de l’UNESCO 2017), on entend par « science » l’entreprise par laquelle l’être humain, agissant individuellement ou en groupes, petits ou grands, fait un effort organisé, dans un esprit de coopération et de **compétition**, pour découvrir et maîtriser **la chaîne des causalités**, les relations ou les interactions, au moyen **de l’étude objective** de phénomènes observés et de sa validation par le partage des résultats et des données et de l’évaluation par les pairs ; rassemble les connaissances ainsi acquises, en les coordonnant, grâce à un effort systématique de réflexion et de conceptualisation ; et se donne ainsi la possibilité de tirer parti de la compréhension des processus et phénomènes qui se produisent dans la nature et dans la société. »

* ***« dans un esprit de coopération et de compétition »***: cette formule n’était pas dans le texte de 2017, et renforce la notion d’entreprise qui devrait être prise dans un sens socialement très large. La compétition est une notion délicate. Elle s’entend ici au niveau d’abord de la compétition des idées ; tout en étant importante, elle est seconde par rapport à la coopération, qui en est la finalité.
* ***« la chaîne des causalités » :***Il ne peut y avoir une seule chaîne, sinon il n’y aurait qu’une méthode et une seule discipline : les sciences s’entrecroisent pour aborder de la complexité de chaînes entrecroisées, sans jamais pouvoir les connaître toutes.
* **« l’étude objective »,** là encore le singulier risque d’être réducteur. La recherche d’objectivité est centrale, mais à condition d’intégrer et de comparer une grande diversité d’approches : chaque discipline en son milieu peut développer ses propres règles d’objectivité. (cf. § 10)

1. **Une discipline scientifique est une tradition. Comme les autres, elle peut être ouverte ou fermée** Toute distinction abrupte entre sciences et traditions n’est pas pertinente, et relève d’une conception de la raison moderne « hors sol », au-delà des cultures, à laquelle on a cru et avec laquelle on a justifié ce qui a pu être désigné par « domination occidentale ». Cette distinction reproduit un mépris pour l’immense diversité de savoirs. L’universalité est d’un tout autre ordre (§8).

* *Une science est une tradition****.*** C’est un corps de savoir qui se développe dans le temps au sein d’une communauté épistémique, ses modes internes de communication, de sélection et d’authentification des savoirs et des autorités, ses modes externes de communication avec les sociétés dans lesquelles et pour lesquelles elle se développe. Elle a pour objectif de trouver, développer et partager du sens.
* *La distinction pertinente est entre tradition « fermée » ou /et« ouverte »*. La première relève d’une communauté qui se considère comme détentrice quasi exclusive d’un savoir et de l’authenticité de ses interprétations, ce qui lui permet d’exercer une autorité sans partage sur ses membres et sur les sociétés dans lesquelles elle évolue. Nombre de communautés officiellement scientifiques se comportent de façon fermées et arrogantes, allant jusqu’à détruire leurs diversités internes et à nier les opinions qui leur sont contraires. La seconde, au contraire s’appuie sur la conviction que les savoirs qu’elle entend servir sont de l’ordre de l’infini et du bien commun. L’histoire des sciences regorge des conflits idéologiques, économiques et politiques qui ont- et continue de – freiner bien des progrès pour l’humanité.
* *L’opposition entre faits et autorité est simpliste.* Considérer que les sciences s’appuient sur les faits et leur interprétation contrôlée, alors que les traditions s’appuieraient sur des savoirs supposés acquis et transmis de façon orale ou / et écrite, ne tient pas non plus. Les traditions religieuses ouvertes développent leurs sciences herméneutiques qui, non seulement ont servi souvent de matrices pour les sciences non religieuses, mais offrent des visions du monde cohérentes qui peuvent interférer de façon féconde avec l’ensemble des disciplines.
* *Le « changement continu »* est présenté comme un critère de scientificité, à l’inverse de tout dogmatisme. Le dynamisme de la science se trouve dans la critique et la réfutation[[4]](#footnote-4). B. Russell utilise ce critère pour distinguer science et religion de façon très schématique : la première serait dogmatique alors que la seconde relève du changement continu. Mais le « changement continu » est une notion parfaitement dialectique qui qualifie toute tradition ouverte. Les techniques de réfutation propres à chaque discipline, impliquent la définition des « règles de l’art » pour assurer que les nouvelles approches tiennent compte des théories réputées démontrées, ou simplement admises jusque-là. Or ces techniques de débat ont été pratiquées dès l’origine des grandes traditions, célèbres dans le Judaïsme, dans la pratique de la *disputatio* des premières universités européennes au moyen âge, dans l’art de l’interprétation qui se trouve – en principe – au cœur de l’Islam, dans la pratique de la palabre des grandes traditions africaines, etc. Considérer que les peuples autochtones ne sont pas capables de science ouverte relève de l’inculture et du mépris. Cela ne permet certes pas de confondre religions et sciences, mais démontre un certain continu entre l’immense diversité de traditions cognitives ouvertes.
* Une distinction pertinente – traditionnelle et très actuelle – serait plutôt entre science et sagesse, ou philosophie, avec l’éthique au centre, tout en considérant le continuum entre ces versants de la recherche de savoirs en tant que biens communs. Gaston Bachelard écrivait : « la science crée de la philosophie », l’inverse a été et est toujours vrai.

1. **Sciences, techniques et sociétés : une triangulation nécessaire avec ses diversités d’interrelations.** Sciences et techniques ne peuvent être coupées de leurs milieux sociétaux**.** Toutes les questions qui relèvent de cette discipline mixte, l’épistémologie, qui vise les interactions entre sciences et philosophies, sont délicates et centrales, et vitales.

* *L’esprit scientifique est humble, alors que l’esprit technique est conquérant.* Bertrand Russell établit cette distinction fondamentale entre l’esprit qui doute et celui qui domine. Le premier est ouvert, il cultive le doute et la remise en question permanente ; plus son savoir croît, plus il sait qu’il ne sait pas, que la réalité est bien plus complexe. Le second peut être sûr de lui, arrogant, car il est puissant et voit qu’il transforme le monde. A titre d’exemple, les équations de Maxwell ont continué à être utilisées pour développer l’électricité de façon efficace, alors qu’elles étaient reconnues comme scientifiquement erronées. Les inscriptions sociétales sont différentes – on le voit pour le réchauffement climatique.
* Cette dualité importante d’intention et de résultats ne peut cacher les continuités. B. Russel considère que les sciences cherchent à être techniques, cela fait partie de leur démonstration et de leurs outils de recherche. Le rêve légitime de « la science pour la science » qui a toute la valeur intrinsèque d’un droit culturel[[5]](#footnote-5) (un droit de participer aux savoirs) ne se sépare pas de celui d’améliorer notre rapport au monde. Toute approche scientifique, même dans les disciplines dites « dures » contient une vision des rapports de la raison aux sens et au monde, une culture singulière. Aucune n’est au-delà des cultures. En même temps, l’universel apparaît comme un horizon, parfois très proche, c’est la force de la recherche partagée.

1. **De l’universalité concrète. Comment lier diversité des disciplines scientifiques et des milieux culturels pour développer de l’universalité ?**

* *L’immense diversité des domaines montre l’extension du champ*. *La Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques* (2017) propose une définition assez simple recouvrant les sciences dites « dures » et les sciences sociales[[6]](#footnote-6). Clairement la gamme des sciences est beaucoup plus riche depuis les mathématiques, sciences formelles et abstraites, jusqu’à l’histoire, discipline qui ne s’occupe que de situations singulières, en passant par les disciplines normatives, comme les sciences juridiques. Et pourtant, ces champs s’entrecroisent avec leurs disciplines.
* *L’immense diversité des méthodes* montre la richesse des voies d’investigation, d’expérimentation, de raisonnement et de rapport entre démarche d’intelligence collective et identification de factualités (ensemble non fermé de faits identifiés et documentés).
* *L’immense diversité des impacts sociétaux,* enfin vient croiser ces diversités. Mais au lieu de conforter un multiculturalisme qui abandonnerait l’idéal concret d’universalité, toutes ces diversités instruisent les comparaisons interculturelles, interdisciplinaires et font exploser les dualismes.

1. **L’intérêt interculturel spécifique des disciplines cliniques.** L’undes critères importants par lesquels on distingue le statut épistémologique des disciplines est la distinction entre les disciplines de recherche fondamentales et les pratiques « cliniques » : à savoir celles qui traitent les cas singuliers et en tirent l’essentiel de leurs expériences. En ce sens, « La médecine », est un « art » qui s’applique à des situations uniques. C’est un ensemble composite et variable de disciplines de recherches fondamentales et de techniques, impliquées dans une pratique dont le but est de traiter des patients dans leurs milieux. En ce sens également « l’histoire » est une discipline clinique qui utilise des méthodes d’investigation scientifiques, mais ne traite que des situations singulières (elle ne produit pas de lois). Beaucoup de disciplines dans le monde sont des mixtes. [[7]](#footnote-7) Les sciences juridiques s’accompagnent dans certaines universités de « cliniques juridiques », en tant que lieux de formation. Les jurisprudence sont aussi des études de cas, des cliniques aptes à récolter des fragments de démonstration en situation. Nombre de « savoirs traditionnels » sur les différents continents fonctionnent ainsi de façon clinique et son aptes à collecter une puissante analyse expérimentale, dont les leçons sont aujourd’hui précieuses, en écologie, en pratiques de soin, en gestion des groupes sociaux.
2. **En conclusion, l’invention de fragments d’universel par l’activité scientifique dans les diversités de méthodes et de contextes. l**es diversités épistémologiques, sociétales et philosophiques entre disciplines, techniques et sociétés s’entrecroisent et peuvent s’éclairer mutuellement. Si la diversité semble être un obstacle de principe à l’universalité, paradoxalement et concrètement, c’est le croisement des diversités qui fait apparaitre de l’universel : des moments où par de multiples chemins une loi (un rapport de nécessité entre deux phénomènes) semble être enfin trouvée et démontrée, en théorie et dans les faits, comme nécessaire : porte nouvelle à de nouveaux consensus pour une meilleure compréhension et un meilleur pilotage de notre monde. Ces moments d’universalités sont précieux, méritent d’être partagés, parce qu’un fragment – un fragment seulement – d’universalité a été saisi, chance pour le monde. Espace de rencontre, humble et ambitieux, ouvert et délicat. La pratique scientifique est facteur de paix, dans ses buts comme dans ses méthodes, dès le premier apprentissage. Son mépris est facteur d’ignorance et de honte.
3. **La qualité scientifique en question**
4. **Les critères régulièrement invoqués.** Une sciencen’est certes pas une simple accumulation de savoirs dont le but serait la recherche de la vérité. Toute activité culturelle recherche une vérité.

* *L’observation minutieuse, l’admiration,* sont certes essentielles, mais caractérisent aussi les arts et la plupart des cultures professionnelles.
* *L’esprit critique* est le plus souvent cité, mais il n’est pas spécifique non plus. Les acteurs du domaine artistique, ou de l’information, notamment, le revendiquent tout autant.
* *Du point de vue subjectif,* il est possible de mentionner la recherche passionnée du débat, laquelle suppose une confiance profonde dans l’espoir d’apprendre par le croisement des savoirs. Liée au plaisir de l’observation, c’est le B-A-BA de la découverte de l’esprit scientifique.
* *Le respect des faits,* apparaît plus clairement. Mais le dualisme faits-objectifs /interprétation subjective est grossier. Il est facile d’objecter que les faits sont eux-mêmes choisis, construits, interprétés. IL est préférable de parler alors de « factualité », pour désigner un ensemble de faits documentés sur lequel une interprétation se forme et se démontre « dans les règles de l’art », les règles propres à la discipline concernée (physique nucléaire, médecine, journalisme ou « sciences de l’information ».
* *Les capacités d’interprétation* semblent former un critère plus solide. Elles permettent de se familiariser à la maîtrise des chaînes d’observation d’argumentation et de démonstration. Par exemple des sciences appliquées à un domaine de l’histoire de l’art, forment de bons exemples de disciplines qui forgent l’argumentation de l’historien d’art et de l’archéologue.

1. ***L’objet des capacités d’interprétation est de créer une objectivité.*** *Une objectivité n’est pas la vérité, mais un corps de savoir constitué en tant qu’ « objet » vérifiable et critiquable* ; il est assez robuste pour être soumis aux critiques, car il offre les frontières de ses incertitudes, ses limites. Cet objet est conçu comme une base de discussion à critiquer pour aller plus loin.[[8]](#footnote-8)Il estle résultat provisoire d’un travail collectif, fondé sur le croisement de perspectives par un débat ouvert et régulier. L’objectivité se définit habituellement à deux niveaux : celui des faits et celui de la cohérence dans leur interprétation, ou démonstration.

* *La vérification des faits, premier degré d’objectivité.* Face au développement actuel des « vérités alternatives », aux campagnes de désinformation systématiques, le *fact-checking*, ou vérification des faits, permet aussi de rétablir la vérité sur un ensemble de faits, qui peut être sujet à l’infox, la désinformation et la rumeur. (voir exemple ci-dessous).Mais un fait n’est pas isolé, ses frontières ne sont pas toujours évidentes dans l’espace et dans le temps, c’est pourquoi, si la non-déformation des faits est la première condition de l’objectivité, ce n’est pas suffisant. Encore faut-il assumer le choix d’un ensemble de faits et de leurs limites : *une factualité.*
* *La contrôle de l’argumentation dans l’interprétation, second degré d’objectivité.* Le traitement des données doit se faire « selon les règles de l’art » propres à chaque discipline, y compris celles du traitement de l’information par les professionnels de la communication. C’est la cohérence de l’argumentation qui en expose la démonstration à la critique.

L’objet produit n’a pas la prétention de contenir la vérité, il reste relatif à un contexte, dans le respect des personnes et l’analyse critique des données : mais il est vérifiable. Il est fiable et utile : cette double qualité en fait une source principale de confiance dans la valeur centrale de la communication, condition nécessaire à la valorisation mutuelle des ressources (le contraire exact du gaspillage des ressources humaines et non humaines).

1. **Bienfaits et méfaits de la vie scientifique.** Le développement des connaissances est une fin en soi. Il permet d’ouvrir de nouveaux champs de conscience et de communication (dimension sociétale) accompagné de la production d’applications : techniques et outils qui permettent une emprise sur les milieux.[[9]](#footnote-9) Le développement de la vie scientifique informe, transforme, déforme les sociétés dans lesquelles elles se développe. La participation à la vie scientifique pour tout être humain est le droit de participer à un espoir en marche, de façon non naïve, à éprouver le fait que l’intelligence peut se développer, au-delà de ce qui est pensable dans le partage continu avec d’autres intelligence, éveillant chaque fois sur plus d’intelligence des choses et des situations. Le mépris de ce droit de savoir humilie au point de transformer ses victimes en être consentants et suiveurs.
2. **Une portée politique cruciale : l’ignorance humilie et tue**
3. **Le mépris des savoirs ouvre nécessairement la voie aux populismes et aux autoritarismes.** Le contexte actuel démontre à l’envi combien le manque de respect des savoirs issus des différentes communautés épistémiques (sciences au sens moderne, savoirs dits « traditionnels », communautés patrimoniales, communautés professionnelles, communautés minorisées pour diverses raisons…) empêche la communication de ces informations, et partant réduit gravement la qualité des débats et leurs liens à la complexité du réel. Mépriser des savoirs, c’est mépriser des personnes et ce qu’elles ont créé. C’est aussi un énorme gaspillage. Ne pas utiliser la diversité culturelle des savoirs à disposition, les ignorer ou les fausser, nuit gravement à la conception des décisions et à leurs applications. Ce gaspillage des savoirs est une atteinte à la dignité des personnes et probablement le plus grand empêchement à la réalisation des ODD. Qu’il s’agisse de communautés scientifiques officielles, ou de communautés autochtones gardiennes par leurs savoirs et leurs pratiques de patrimoines essentiels, qu’il s’agisse des forêts, des eaux, des terres, de pratiques de soin, toutes ces communautés épistémiques sont les laboratoires d’un développement dont la « durabilité » suppose le recueil, le respect et le traitement ouvert – respectueux et critique - de tous ces savoirs. *Des objectifs communs supposent une recherche commune d’objectivité.*
4. **En dehors de la recherche d’objectivité, la liberté d’information est vaine.** Il y a un lien pour tous les droits humains entre dignité et respect /recherche d’objectivité : nier les faits, mépriser les personnes et les communautés qui en ont été victimes, et/ou témoins, mépriser celles qui ont lutté et luttent dans quelque domaine que ce soit contre des situations de graves violations directes ou indirectes de droits humains, c’est à l’évidence leur ôter la dignité d’être reconnus comme porteurs de savoirs, capables de contribuer aux grands débats et projets, que ce soit aux niveaux locaux, régionaux ou universels. L’exercice des libertés d’opinion, d’expression et d’information (et d’éducation) interrogent le droit de chacun de participer à une vie culturelle libre, ici dans ses dimensions « scientifiques », celles qui nous démontrent que la recherche d’objectivité – essence peut-être la modernité de nos libertés – est possible et nécessaire.
5. **L’importance cruciale de la formation et de l’information scientifique pour une culture démocratique.** Le libre exercice du droit de participer à la vie scientifique, avec les libertés et les responsabilités correspondantes implique une formation à l’admiration, à l’observation, à la construction d’une opinion, au partage, à l’esprit critique, sans lesquels les individus ne peuvent pas exercer leurs droits et responsabilités dans les domaines de la consommation, de l’habitat, de la circulation… et de la citoyenneté, tout ce qui impacte le développement durable. Il nous semble essentiel d’appliquer ici l’interdépendance des droits humains et de la démontrer, en se référant aux libertés religieuses, artistiques, morales (modes de vie). Dans tous les cas, ces libertés ne peuvent en être séparées, elles forment un même processus d’émancipation qui traverse et se nourrit de tous les domaines de connaissance concourant au développement des personnes et des sociétés.
6. **Un nœud logique : formation, information et ressources de savoirs.** Mais pour préciser ce point,il est nécessaire de montrer l’étroite interdépendance entre formation (éducation) et information, tout au long de la vie, tout en plaçant en leur milieu la qualité des ressources de connaissances. La rapporteuse spéciale sur le droit à l’éducation a montré l’importance de sa dimension culturelle[[10]](#footnote-10). Il s’agit d’un apprentissage des libertés d’opinion et d’expression, liée à la découverte d’une grande diversité de connaissances, ou ressources culturelles et à la pratique de l’esprit critique et du dialogue. Sans cet apprentissage précoce de l’instruction nécessaire au débat, l’exercice des droits, liber4tés et responsabilités de l’information est extrêmement limité. Cette interdépendance entre ces libertés « jumelles », intimement complémentaire, est essentielle pour parvenir à une formation et une information « appropriée » (aux deux sens du terme : logique d’adéquation ou d’objectivité et actif : chacun est apte à faire sienne, à s’approprier une information qui lui permet alors de faire ses choix) [[11]](#footnote-11)
7. **Le manque d’effectivité de droit de participer à la vie scientifique tue.** Comme les ODD recouvrent en principe tous les aspects d’un développement qui se doit d’être inclusif des personnes et de leurs savoirs, la démonstration peut se faire de tous côtés. Si les exemples de communautés minorisées sont essentiels et relativement documentés, nous voudrions porter l’accent ici sur les communautés scientifiques, ou communautés épistémiques au sens large, dont l’objet porte sur les grands équilibres mondiaux, qu’il s’agisse de sciences physiques, de sciences du vivant et d’écologie, d’économie, de sciences sociales, juridiques et politiques.

* *Du côté des sciences du vivant et de géophysique,* un des exemples des plus significatifs est le mépris avec lequel les travaux et préconisations du GIEC ont été reçus, et le retard extrêmement dommageable des mesures qui auraient dû, et devraient encore, être prises, dans le cadre du changement climatique, d’une agriculture, d’une alimentation, et d’une industrie durable, notamment. La liberté d’opinion a été conçue par beaucoup, y compris par les professionnels de la communication, comme quasi-absolue, jusqu’à nier, ou minimiser à l’extrême les faits. Les résultats se soldent et vont se solder par des millions de morts, de déplacés et une augmentation prévisible de la pauvreté qui repousse une bonne partie des ODD loin après les drames massifs qui étaient pourtant prévus. Et pourtant, les analyses du GIEC s’appuyaient aussi sur le travail, par exemple d’ONG des communautés autochtones pour la préservation des forêts amazoniennes, par la démonstration de leur expérience écosystémique. Pourquoi cette convergence des savoirs n’a-t-elle pas été entendue par des collusions de décideurs étatiques et économiques ?
* *Du côté des sciences humaines,* l’exemple le plus visible et dramatique est probablement celui de la manipulation de l’histoire. Partant de l’hypothèse selon laquelle toute histoire est subjective, des mouvements politiques, religieux ou économiques construisent leur généalogie des faits de façon à justifier une interprétation unique aux fins de domination. L’histoire des guerres passées et présentes, démontre qu’il n’est pas possible d’étendre une domination, ou de mener une agression militaire ou de type néocoloniale, sans fausser gravement les connaissances disponibles, au mépris du travail critique des historiens – y compris leurs débats en cours sur leurs points de désaccord. Si, comme l’a montré R. Vidal Naquet (Les faussaires de l’histoire), tout historien est libre de réviser une histoire, mais il n’a pas le droit d’en devenir un « faussaire ». Ici aussi la démonstration croise le travail académique et celui des historiens qui recueillent et analyse les témoignages, pour leur rendre justice, telle l’ONG Mémorial, témoin violemment censuré d’une permanence historique qui démontre l’envers de la continuité glorieuse fabriquée par un pouvoir étatique et religieux. Le cœur du problème, en rapport avec la capacité d’identifier /mémorial

1. **Un faux narratif est préférable à pas de narratif du tout car il faut au minimum un narratif pour** se situer ; cela renvoie à l’idée qu’il vaut mieux un régime autoritaire que l’anarchie complète : cela est certes inconfortable, mais on y trouve une certaine sécurité (indispensable pour exister et progresser). Les idéologies les plus meurtrières investissent les vides et leurs humiliations.
2. **Quelques propositions**
3. **Valeur politique : chacun a droit de participer à un espace public *instruit* par une recherche commune d’objectivité.** Cet espace est un « bien commun » à protéger et développer par une action permanente pour l’information et la formation mutuelles. C’est la condition primordiale constitutive de toute culture démocratique, quelle qu’en soit la forme, nécessaire à la réalisation des ODD, y inclut à l’amélioration de leurs formulations et des stratégies possibles. .
4. **L’importance des communautés épistémiques, des acteurs essentiels d’universalité.** Pour instruire et alimenter régulièrement les structures d’espace public, il est essentiel de reconnaître la valeur des diverses communautés épistémiques qui tentent d’informer les sociétés au sein desquelles elles opèrent ou espèrent opérer, et ce à tous les niveaux, aussi bien locaux que nationaux et transnationaux.
5. **Priorité à la responsabilité commune d’observer.** Quand un système social est malade, la priorité est d’organiser une observation avec la participation de tous les acteurs concernés, individuels et collectifs. Face à la complexité, l’obligation de respect, habituellement interprétée comme négative (ne pas nuire) doit être comprise dans sa dimension positive : ne pas nuire, c’est d’abord recueillir et croiser toutes les observations pertinentes**.** Cela signifie que chaque habitant doit être *habilité* à participer, selon une procédure régulière à l’évaluation de l’effectivité des droits qui le concernent plus spécialement avant, pendant et après la mise en œuvre de toute mesure qui peut avoir un impact sur ces droits. Une telle évaluation ne peut se réduire à un recueil des résultats attendus et réalisés. Pour atteindre les causes, elle doit viser la valeur des connexions entre les interacteurs, là où se joue la non-pertinence, ou la pertinence de la communication.
6. **Parmi les ODD, il manque un Objectif culture, incluant la vie scientifique, comme axe transversal dynamique et créatif, condition de réalisation de tous les autres.** Il apparaît qu’en dehors de l’objectif 4 relatif à l’éducation de qualité, le développement des savoirs, n’apparaît qu’implicitement ici et là, alors qu’il s’agit peut-être de l’axe central : *le droit de savoir en partageant les savoirs*. Comment assurer, par exemple, l’objectif 13 (mesures relatives au changement climatique), sans assurer le droit de tous de participer aux bienfaits de la vie scientifique ? De même quelle est la consistance de l’objectif 16 (paix, justice et institutions efficaces), sans le B-B-BA de toute « société apprenante » : la connaissance et le respect du droit commun, à travers l’intelligence de sa diversité culturelle ? Et enfin les partenariats pour la réalisation des objectifs (obj.17), impliquent qu’on s’accorde sur la pertinence, et donc l’objectivité de valeurs communes, et sur l’état de leurs points en discussion. Que ce soit loin d’être le cas est évident, mais ce qui ne l’est pas, c’est que cet objectif ne soit pas prononcé.[[12]](#footnote-12)

1. Au sein de l’Observatoire, nous avons fait maintes fois la même critique pour l’usage de l’expression « droit à la culture », au lieu du droit – lui seul reconnu – de droit de participer à la vie culturelle. [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949_fre> [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000263618_fre> Au sens de la présente Recommandation : (ii) le terme « les sciences » désigne un ensemble de connaissances, de faits et d’hypothèses pouvant faire l’objet de constructions théoriques vérifiables à court ou à long terme ; il englobe dans cette mesure les sciences ayant pour objet les faits et phénomènes sociaux ;(b) le mot « technologie » désigne les connaissances qui ont un rapport direct avec la production ou l’amélioration des biens et des services [↑](#footnote-ref-3)
4. Confère la célèbre thèse de Karl Popper sur la falsifiabilité : une théorie est scientifique si elle est falsifiable. Autrement dit sa qualité scientifique se prouve par le fait qu’elle pourra - et sera – réfutée. Voir aussi Einstein et Infeld, *L’évolution des théories en physique.* [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir L’OG 25 § 63. « Le droit de participer au progrès scientifique et à ses applications est un droit fondamental doté d’une valeur intrinsèque, mais il a aussi une valeur instrumentale, car c’est un moyen essentiel de réaliser les droits économiques, sociaux et culturels, en particulier le droit à l’alimentation et le droit à la santé ». Il n’y a aucune raison, cependant de limiter ce caractère instrumental transversal, aux desc, cela concerne tous les droits humains, et particulièrement leurs interdépendances. Plus fondamentalement, c’est une condition de leur réalisation. Toute réalisation est à la mesure de nos connaissances. [↑](#footnote-ref-5)
6. « Au sens de la présente Recommandation : (ii) le terme « les sciences » désigne un ensemble de connaissances, de faits et d’hypothèses pouvant faire l’objet de constructions théoriques vérifiables à court ou à long terme ; il englobe dans cette mesure les sciences ayant pour objet les faits et phénomènes sociaux ; » <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000263618_fre> . [↑](#footnote-ref-6)
7. A titre d’exemple, l’ethnopsychiatrie offre une méthode de compréhension de diverses traditions chamaniques qui permet un enrichissement mutuel des disciplines et des pratiques. Parmi les nombreux « ponts », on peut citer l’ethnobotanique dont les chercheurs vont collecter des pratiques ancestrales, puis les analysent en laboratoires. Si certains laboratoires en profitent pour les breveter, selon une pratique néocoloniale, des communautés scientifiques au contraire leur restituent la pleine propriété intellectuelle. [↑](#footnote-ref-7)
8. [↑](#footnote-ref-8)
9. Sous le titre Bénéficier des avantages du progrès scientifique et de ses applications, l’OG 25 mentionne trois bienfaits : « 8. Le mot « avantages » renvoie en premier lieu aux résultats matériels des applications de la recherche scientifique, à titre d’exemple les vaccins, les engrais, les instruments technologiques, etc. En deuxième lieu, il renvoie aux connaissances et aux informations scientifiques qui proviennent directement de l’activité scientifique, car la science procure des avantages en développant et en diffusant les connaissances. Enfin, il renvoie aussi au rôle de la science dans la formation de citoyens responsables et capables d’esprit critique qui sont en mesure de prendre toute leur part à une société démocratique.  Sauf que les produits ne sont pas que des avantages matériels ; ce sont aussi des outils intellectuels, des concepts, des méthodes de mesure… [↑](#footnote-ref-9)
10. Voir le rapport de la rapporteuse spéciale sur le droit à l’éducation, Mme Koumbu Boly Barry,du 9.08.21 : *Les dimensions culturelles du droit à l’éducation ou le droit à l’éducation en tant que droit culturel.* <https://www.ohchr.org/fr/calls-for-input/reports/cultural-dimensions-right-education-or-right-education-cultural-right> [↑](#footnote-ref-10)
11. Déclaration des droits culturels, dite « Déclaration de Fribourg » 2007. <https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/> Voir un commentaire de ce point : P. Meyer-Bisch « La vie communicationnelle. Une triangulation de droits culturels. Condition pour l’effectivité de tous les droits humains » in *L’interdépendance des droits de l'homme au principe de toute gouvernance démocratique,* pp.149-161. [↑](#footnote-ref-11)
12. Voir la campagne « Objectif culture 2030 » <http://culture2030goal.net>. La proposition d’ajouter un objectif culture est pertinente à condition de comprendre le domaine culturel dans son sens large : toute activité et connaissance « porteuse d’identité, de valeur et de sens ». [↑](#footnote-ref-12)